



VILLE DE SAINTE-ADELE
À toutes les personnes intéressées

AVIS public est donné que, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Sainte-Adèle a aliéné les immeubles suivants :

Transaction	Immeuble	Prix
Vente à messieurs Christian Zarka et Marc-Antoine Brissette Le 21 janvier 2020	Lot 3 430 777 (rue du Faubourg)	23 000\$, plus les taxes applicables
Vente à monsieur Michel Denis Le 19 décembre 2019	Lot 5 065 311 (rue Rolland)	16 800 \$, plus les taxes applicables

Fait à Sainte-Adèle, le 29 janvier 2020

Le greffier,

(s) Yan Senneville

M. Yan Senneville, OMA